

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Direction des Services Vétérinaires

La Rage Animale en Algérie

Programme de Lutte et de contrôle

Présenté par Dr: Assia.Daoudi

Alger le 25/09/2024



Introduction

- ❑ Caractéristique clinique majeure de la rage :

Encéphalomyélite mortelle

- ❑ Espèces concernées :

Mammifères domestiques et sauvages à sang chaud

- ❑ Principal vecteur et réservoir du virus de la rage en Algérie :

Espèce canine



Importance

- ❑ Maladie prioritaire:
Zoonose majeure



- ❑ Cas humains :

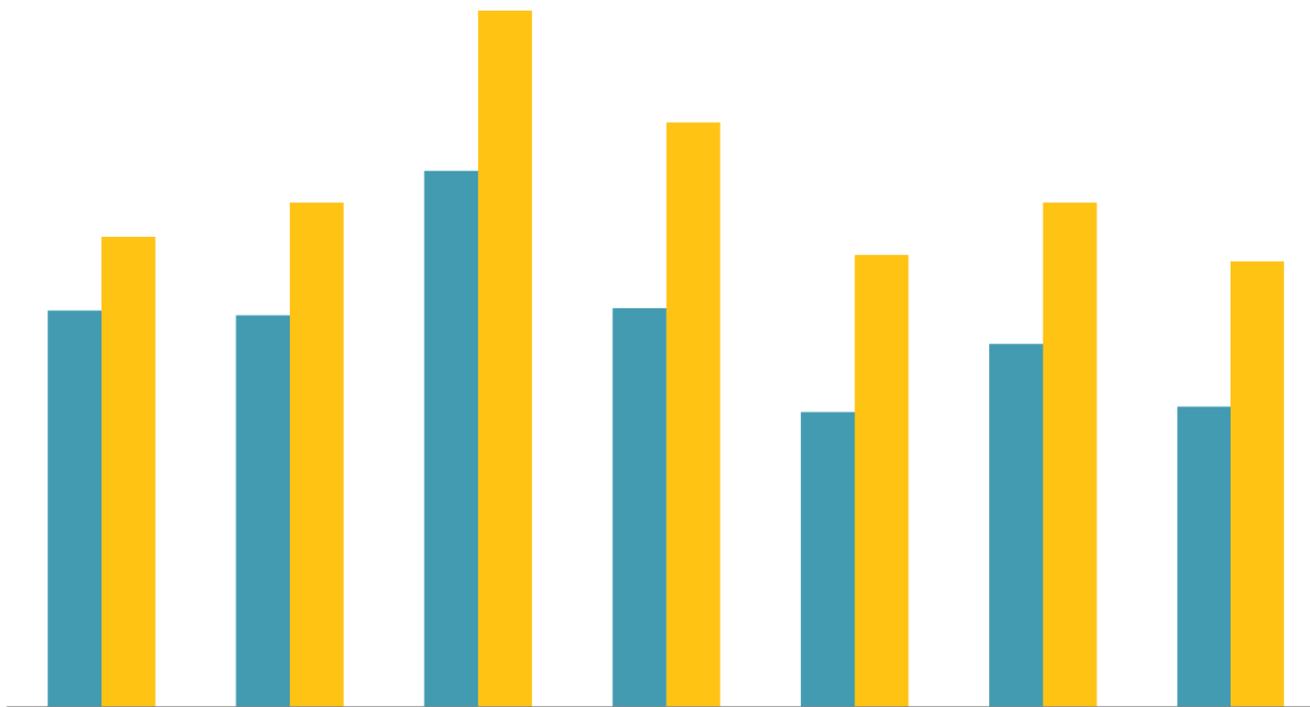
Près de 99% des cas de rage mortels chez l'homme sont dû au chien

- ❑ Cout économique

Prise en charge des exposés: annuellement 120 000 personnes font l'objet de morsures. (source Ministère de la Santé ...)

Vaccination annuelle des bovins et des chiens appartenant aux éleveurs

Evolution des foyers et des cas de rage animale (2017-2023)



Répartition des foyers Année 2023

- ❑ La Rage est répartie **surtout** au Nord du pays ou La population canine est importante .

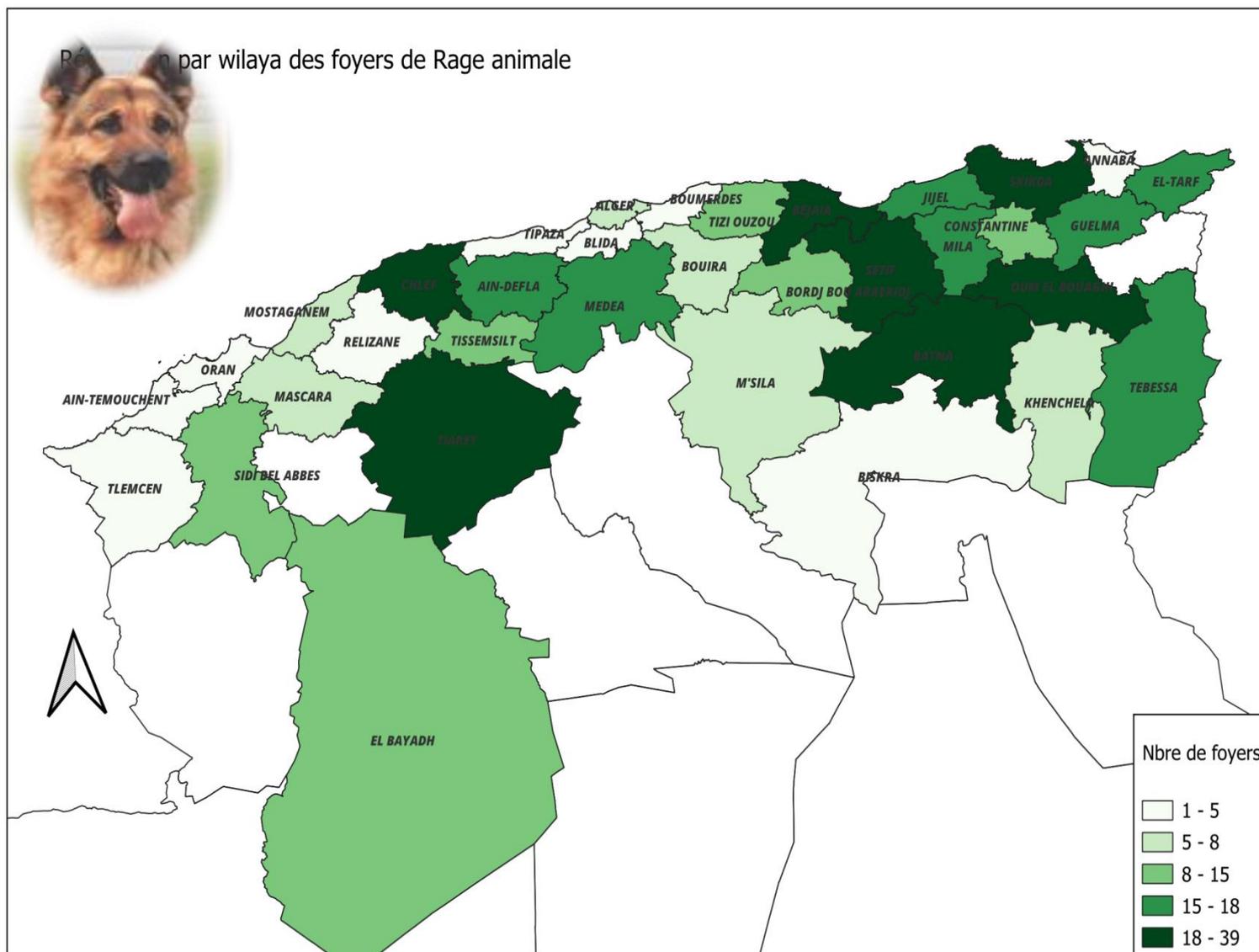
On peut aussi noter que les Wilayas du Grand Sud sont relativement épargnées en raison de l'immensité de leur territoire de leur climat aride et des difficultés du survie pour les carnivores errants.



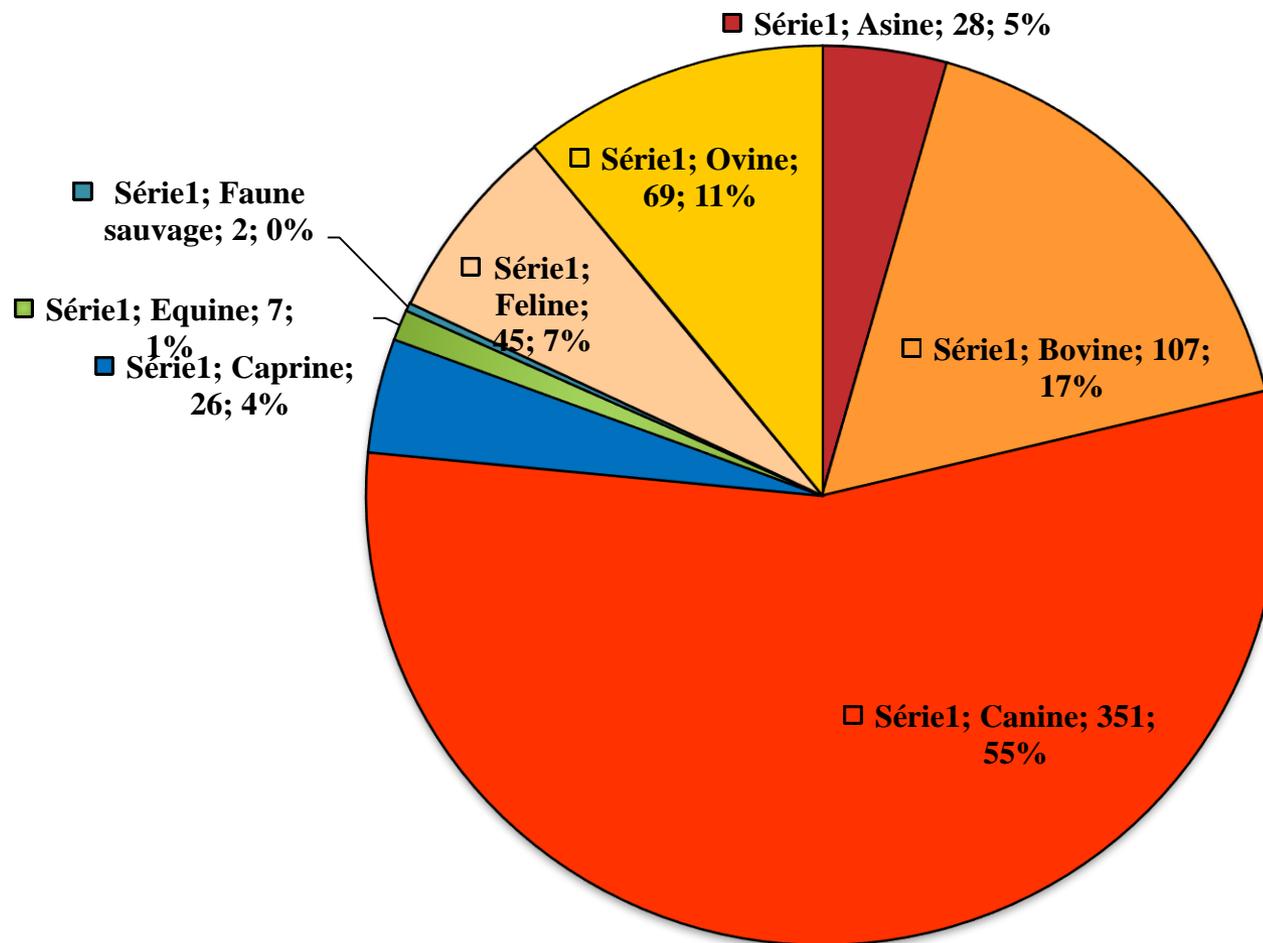
38 wilayas sont infectées.



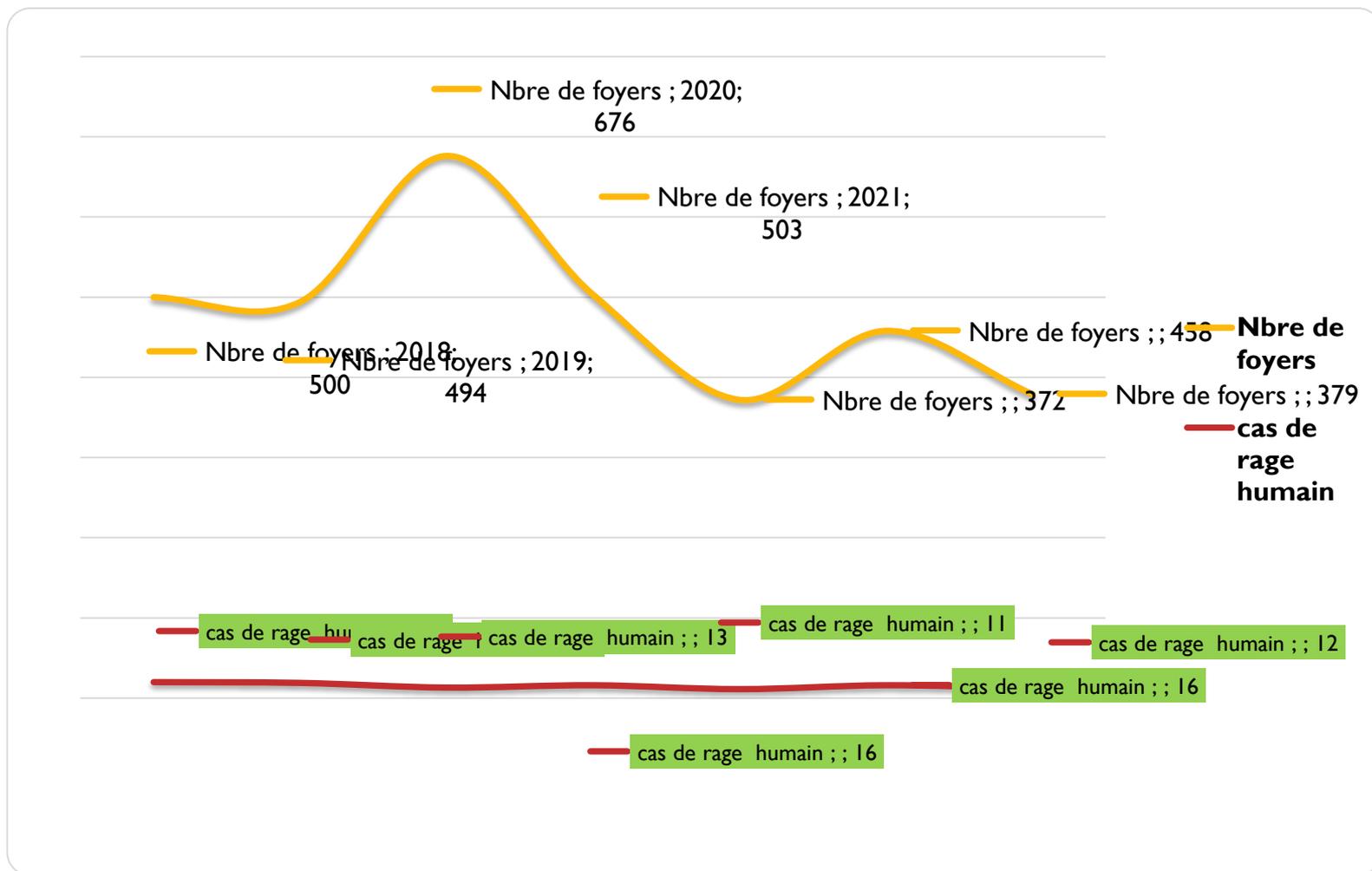
Répartition des foyers de rage



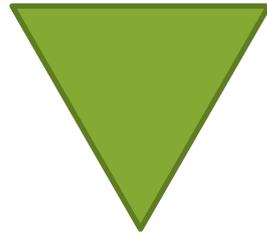
Répartition des cas de Rage animale par espèce



Evolution des foyers et de cas humains de rage (2018-2023)



Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Rage Animale



Historique

➤ La Rage est l'une des maladies prioritaires retenue par le comité national de lutte contre les zoonoses, au vue de ces répercussions néfastes sur l'économie et sur la santé publique.

➤ Un Programme National de prévention et de Lutte contre cette

maladie a été instauré depuis **juillet 1996**



Programme Nationale de Lutte contre la Rage (PNLR)

Évolution de la stratégie nationale de
lutte antirabique



Avant
1996

- Mise en place d'un programme de vaccination péri-focal
- Vaccination des carnivores domestiques par les vétérinaires fonctionnaires

1996

- Réduction de la population animale errante
- Vaccination obligatoire des carnivores domestiques
- Vaccination des bovins d'importation au niveau des Lazarets

2004

- Vaccination obligatoire des bovins

2012

- Vaccination obligatoire des équins

2015

- Vaccination obligatoire des chiens appartenant aux éleveurs

2021

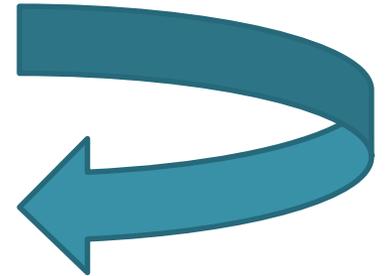
- Vaccination massive des chiens

Programme Mondial initié par l'OMSA , de contrôle portant sur l'élimination de la rage transmise par les chiens reposant sur l'approche « **Une seule santé** »,



« **Zéro décès d'ici 2030** »

le lancement, en **2021** d'une campagne
de vaccination **massive**
des chiens des communes urbaines et rurales,



Vaccination massive des chiens Année 2021

Bilan

| Estimation de l'effectif canins | Nbre total de chiens vaccinés | dont CN divagants vaccinés | Dont chats vaccinés |
|--|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| 500 028 | 72 807 | 4 394 | 596 |

- **Nombre de vétérinaires réquisitionnés : 1 782 dont**
 - **1 322 vétérinaires fonctionnaires**
 - **460 praticiens privés volontaires**

Vaccination massive des chiens Année 2021

Capture – Vaccination



Vaccination massive des chiens Année 2021

Sensibilisation - Vulgarisation



Vaccination massive des chiens Année 2021

Sensibilisation - Vulgarisation



A scenic landscape featuring a vibrant green field in the foreground, a stone wall, and a line of trees in the middle ground. The sky is filled with dramatic, blue and white clouds, with a bright light source creating a lens flare effect on the left side. The overall atmosphere is serene and natural.

Merci

Conduite à tenir devant un cas de rage

En contact par
avec un animal
suspect/origine
inconnue

Mordu ou griffé
par un animal
suspect/origine
inconnue



**Eventuellement
contaminé**



- Abattage sans délai , si pas de
vaccination.

En contact avec
un animal
reconnu
enragé

Mordu ou griffé
par un animal
reconnu
enragé



contaminé

Non vaccinés



Abattage des herbivores en
vue de consommation entre
48 h et 8 jours

Valablement vaccinés

-Primo vaccination (+)01
mois & (-) 01 an
- Vaccination de rappel
(depuis moins d'un an)



Dérogação à l'abattage

Conduite à tenir devant un cas de rage

Animal dont le diagnostic de rage a été confirmé



Animal enragé



- Déclaration obligatoire.
- Abattage immédiat.
-

Animal qui présente des symptômes évoquant la rage et non susceptible d'être rattachés à une autre maladie



Animal suspect



- Déclaration obligatoire
- Mise sous surveillance d'un vétérinaire pendant 15 jours

Mordu ou griffé une personne sans raison apparente



Animal mordeur



- Mise en observation par un vétérinaire pendant 15 jours

Animal a mordu ou griffé une personne, un animal sauvage ou domestique